N° 2745. — 8e Année — CINQ CENTIMES — Samedi 24 Juin 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue de Vienne-Autrichienne, N° 19
TOURCOING, rue Paris, 15

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Six mois, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 5 fr. — Six mois, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉMULATEUR
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —
Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 517
TÉLÉPHONE

HONTEUSE DÉROUTE DES ACCUSATEURS BOULANGISTES

LES DIFFAMATEURS

La Chambre des députés a procédé hier à une exécution. Elle a voué pour jamais à la flétrissure et au mépris les impudents personnages qui ont eu l'audace de machiner la comédie ébouriffante, à laquelle nous assistons depuis trois jours.

Elle a flétri M. Millevoye, et M. Paul Déroulède, se rendant lui-même justice, s'est associé au sort de son digne collègue en donnant, lui aussi, sa démission de député.

Et ce n'est pas seulement la majorité républicaine qui a accompli cet acte de justice. C'est la Chambre tout entière, tellement était manifeste l'impudence des accusations formulées, tellement les formidables révélations si bruyamment annoncées se sont effondrées tout à coup, au grand jour de la séance publique.

MM. Déroulède et Millevoye, que toute la droite et les boulangistes soutenaient et encourageaient mardi de leurs chaleureux et sympathiques applaudissements, se sont trouvés hier absolument lâchés.

Plus un brave, plus un encouragement, plus une parole de sympathie !

Et quand M. Déroulède a quitté la salle des séances, les applaudissements ironiques et vengeurs de toute l'assemblée l'ont poursuivi jusqu'à ce qu'il eût définitivement disparu.

Et quand M. Millevoye, descendu de la tribune, et entendant lire l'ordre du jour de flétrissure proposé contre lui, se tourna vers les bancs de ses amis politiques et boulangistes : il ne sut s'élever aucune protestation, il n'aperçut pas une main tendue vers lui pour le soutenir dans son isolement et dans sa détresse.

L'homme qui deux heures avant était entré dans l'enceinte législative en fanfaronne justicier, dont le bras inflexible devait frapper les coupables, en partait maintenant touché à mort, exécuté par le souverain verdict d'une assemblée unanimement ecœurée et indignée.

Quel spectacle ! Et quelle leçon !

Voilà ce que valent les diffamateurs habituels de la droite et de la boulange ! Voilà la valeur de leurs calomnies ! Voilà la véracité de leurs diffamations !

Depuis trois jours, on travaille à émouvoir l'opinion publique. On jette l'alarme dans le pays, avec les histoires les plus étranges et les plus extraordinaires. On annonce les plus *formidables révélations* ; c'est l'expression même dont s'est servi M. Millevoye. On ne se contente même plus d'insinuer, on affirme que des députés et des journalistes français ont trahi leur patrie et l'ont vendue à l'Angleterre. Et l'on ne craint pas de citer M. Clémenceau comme l'auteur principal de cette infâme trahison.

Et le jour où il faut apporter la preuve de ces abominables accusations, le jour où les accusateurs sont mis au pied du mur et obligés de répondre, les accusateurs s'effondrent dans le plus dérisoire et le plus mérité des aplatissements.

Le pays comprendra-t-il enfin ? Sera-t-il définitivement fixé sur la valeur morale de ces entrepreneurs de diffamations et de scandales ?

Le journal qui, à Lille, s'est fait une honteuse spécialité de la diffamation et de la calomnie, la *Dépêche-Nouvelliste*, est depuis deux jours rempli, de sa première à sa seconde page de renseignements sur la grande trahison de M. Clémenceau.

Quand nous disons renseignements, nous nous trompons : c'est racontars, potins, ragots de toutes sortes qu'il faudrait dire.

Mais le jésuitique journal, pourvu qu'il parvienne à jeter un peu de boue sur les républicains, n'y regarde pas de si près.

Tous les moyens lui sont bons. Et il n'est pas d'insinuations, si invraisemblables soient-elles, qu'il ne ramasse avec soin, quand il ne les fabrique pas lui-même dans ses propres bureaux.

Or, hier même, cette feuille à scandales essayait d'exploiter en faveur de M. Scrive la prétendue trahison de M. Clémenceau.

Et son rédacteur en chef triomphait. Et il avait l'odieuse audace de dénoncer formellement, en toutes lettres, M. Clémenceau comme « TRAITRE A LA PATRIE ! »

Et il expliquait gravement que « la cité opportuniste (il paraît que M. Clémenceau est, très aussi, un opportuniste) a été transformée en cavernes de voleurs.

Que dira-t-il demain ? Comment expliquera-t-il la témérité de ses abominables accusations ?

Aura-t-il la loyauté de reconnaître son erreur et de rétracter ses calomnies ?

N'en croyons rien.

Les cléricaux calomnient toujours, mais ne rétractent jamais.

Et la caverne où ils se blottissent et où ils élaborent leur vénimeuse besogne, est une caverne de jésuites, de fourbes et de diffamateurs.

Georges ROBERT.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil de Cabinet

Paris, 22 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au palais de l'Intérieur, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

Ils se sont entretenus du débat qui doit être soulevé aujourd'hui à la Chambre par M. Millevoye.

Le gouvernement n'avait pas encore reçu ce matin de renseignements sur la vie le qui a dû être faite hier après-midi à Bournemouth, auprès de Cornélius Herz, par une commission composée de médecins anglais et français.

Le ministère du commerce a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à modifier les droits sur les pétroles.

Dans quelques jours, le gouvernement saisira la Chambre d'un autre projet ayant pour objet l'attribution de primes aux propriétaires de schiste.

ECHEC DES Diffamateurs boulangistes à la Chambre

AVANT LA SÉANCE

Paris, 23 juin. — La séance d'aujourd'hui a attiré à la Chambre une affluence extraordinaire.

Dès 10 heures du matin, on faisait queue à la porte du Palais-Bourbon, et ces une heure les tribunes sont pleines, ce qui n'empêche d'ailleurs pas les curieux d'arriver encore et d'encombrer les couloirs et les escaliers.

La séance sera-t-elle la gravité exceptionnelle qu'on lui annonce ?

Il est difficile de le dire d'avance.

Les points ont peut changé depuis hier et ceux qui affirmaient le grand intérêt des papiers dérobés à l'ambassade d'Angleterre paraissent aujourd'hui moins sûrs d'eux-mêmes.

Ce qu'il y a de certain c'est qu'à l'issue du Conseil de ce matin, que conférence a été tenue en ministère de l'Intérieur entre MM. Dupuy, Develle, Loubet, préfet de police et Rouvier, procureur de la République.

M. Clémenceau est allé à réclamer la lecture de pièces plus pièces le visant.

M. Bafin voudrait que la Chambre se formât en comité secret ; mais M. Clémenceau s'y opposera énergiquement, voulant la publicité la plus complète.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à deux heures.

M. Casimir Perier préside.

Énorme affluence dans les *tribunes* ; grand nombre de dames en toilettes claires ; la tribune diplomatique est comble ; la Chambre est au grand complet.

Sont présents au banc des ministres : MM. Ch. Dupuy, président du conseil, Develle, Guérin, Peytral, Poncet, Terrier, Delcassé.

Avant l'ouverture de la séance, M. Millevoye monte près du président et s'entretient un moment avec lui.

M. Charles Dupuy, président du conseil, dépose un projet de loi autorisant la ville de Paris à contracter un emprunt de 50 millions.

La question de M. Millevoye

M. le président. — La parole est à M. Millevoye pour adresser une question à M. le ministre de l'intérieur, président du conseil.

M. Millevoye. — Je demande simplement quel est l'état de santé de Cornélius Herz (exclamations et rires sur un grand nombre de bancs.

M. Charles Dupuy, président du conseil. — Je répondrai avec le plus grand plaisir. M. Cornélius Herz se trouve à Bournemouth en Angleterre (Rires, très bien)

On demande l'état de santé du *de cujus* (Hilarité prolongée)

Le gouvernement fait procéder à des visites et à des contre-visites des médecins anglais, et le résultat de leur examen sera vu par deux médecins français. M. Brouardel et Charcot (Le gouvernement demande le diagnostic des médecins anglais. Tel est, à cette heure, l'état de la question.

Je n'ai pas été informé *sur autre point*, par conséquent je descends de la tribune, tout disposé à y remonter, si l'on m'adresse d'autres questions. (Sensation prolongée)

LA QUESTION Transformée en interpellation

M. Millevoye. — Il y a une circonstance grave qui domine ce débat. L'agent principal de la politique anglaise se trouve en France, sous le coup de nos lois (Long mouvement). Il a débuté dans la vie politique en déposant une pétition tendant à faire refour de la Corse à l'Italie. (Mouvement)

M. Clémenceau. — C'est faux !

M. Millevoye. — Plus tard il nous fait perdre l'Egypte.

M. le président. — Je ne puis vous laisser développer votre question de cette manière ; transformez-la en interpellation. (Très bien sur divers bancs.)

M. Millevoye. — Je vaux bien.

Il descend de la tribune.

Voix à gauche : Mais sur quoi.

M. Ch. Dupuy. — Je suis à la disposition de la Chambre, mais je voudrais savoir sur quoi je vais être interpellé.

M. le président. — Jusqu'à M. Millevoye à rédiger par écrit son interpellation.

Cris : Oui ! Oui !

M. Millevoye remet un papier au président.

M. *le président. (Long silence). — Aux termes* du règlement, je ne puis donner à la Chambre lecture du papier de M. Millevoye.

INTERPELLATION de M. Pourquery de Boisserin

M. le President. — J'ai reçu de M. Pourquery de Boisserin une demande d'interpellation 1° sur l'extradition de Cornélius Herz ; 2° sur les prétendues constrictions de pièces à l'ambassade d'Angleterre ; 3° sur les mesures qui compte prendre le gouvernement tant sur ces points qu'en ce qui concerne Action (Mouvements divers)

La Chambre constitue décrète que l'interpellation sera discutée immédiatement.

M. Ch Dupuy, président du conseil. — Malgré les règles ordinaires, le gouvernement doit user de certaines mesures de précaution. Je parlerai le premier.

Dans la question relative à Cornélius Herz, il n'est pas un jour où nous n'ayons fait des démarches qui visaient notre série et notre vigilance pour obtenir l'extradition. Cour-là même qui, dans des banquets, déclarent que s'ils arrivaient au pouvoir, ils feraient rentrer Cornélius Herz, ne font illusion : on ne peut faire mieux que nous ne faisons.

Il a été décidé en conseil de tous les moyens pour arriver à s'emparer d'Arton, mais il est bien difficile d'avoir raison d'un Hudson Kahn qui parle plusieurs langues et duquel sont connus tous les accidents pour échapper à la justice.

J'affirme que le gouvernement a fait son devoir. Il continuera avec énergie et persévérance.

M. Hubert. — C'est peut être difficile.

M. Dupuy. — On voit et charge Herz.

Quant aux pièces que l'on prétend soustraites à l'ambassade d'Angleterre, le gouvernement sait quel est son devoir dans les questions internationales. *Il ne peut faire état de pièces de cette nature*, dont l'origine, si elle est authentique, a un caractère suspect et ne peut être qualifiée que d'un nom : le vol. (Sensation prolongée sur divers bancs.)

M. Clémenceau. — Je demande la parole.

M. Millevoye. — J'en accepte toute la responsabilité.

M. Ch. Dupuy. — Nous avons le devoir de chercher à savoir comment ces valeurs pouvaient être examinées ; il nous a semblé qu'il n'y avait qu'un pouvoir qui peut le faire, le pouvoir judiciaire. (Applaudissements répétés.)

M. Dupuy. — Le procureur de la République a ouvert une instruction ; les documents présentés entre ses mains et celles du juge d'instruction.

MM. Millevoye et Déroulède. — Nous irons en cour d'assises.

M. Ch. Dupuy. — Le gouvernement a fait un acte conforme à ses devoirs ; je le répète, il a pris tout ce qui est son devoir dans les questions internationales. *Il ne peut faire état de pièces de cette nature*, dont l'origine, si elle est authentique, a un caractère suspect et ne peut être qualifiée que d'un nom : le vol. (Sensation prolongée sur divers bancs.)

M. Clémenceau. — Je demande la parole.

M. Millevoye. — J'en accepte toute la responsabilité.

M. Ch. Dupuy. — Nous avons le devoir de chercher à savoir comment ces valeurs pouvaient être examinées ; il nous a semblé qu'il n'y avait qu'un pouvoir qui peut le faire, le pouvoir judiciaire. (Applaudissements répétés.)

M. Dupuy. — Le procureur de la République a ouvert une instruction ; les documents présentés entre ses mains et celles du juge d'instruction.

MM. Millevoye et Déroulède. — Nous irons en cour d'assises.

M. Ch. Dupuy. — Le gouvernement a fait un acte conforme à ses devoirs ; je le répète, il a pris tout ce qui est son devoir dans les questions internationales. *Il ne peut faire état de pièces de cette nature*, dont l'origine, si elle est authentique, a un caractère suspect et ne peut être qualifiée que d'un nom : le vol. (Sensation prolongée sur divers bancs.)

M. Clémenceau. — Je demande la parole.

M. Millevoye. — J'en accepte toute la responsabilité.

M. Ch. Dupuy. — Nous avons le devoir de chercher à savoir comment ces valeurs pouvaient être examinées ; il nous a semblé qu'il n'y avait qu'un pouvoir qui peut le faire, le pouvoir judiciaire. (Applaudissements répétés.)

M. Dupuy. — Le procureur de la République a ouvert une instruction ; les documents présentés entre ses mains et celles du juge d'instruction.

M